

Association Hospitalière de Bretagne et EPSMS Ar Stêr : Un partenariat sanitaire et médico-social au service des usagers

Mardi 16 février 2021



Voilà 2 ans que l'Association Hospitalière de Bretagne (AHB) et l'EPSMS Ar Stêr ont signé une convention de partenariat afin de mieux accompagner les usagers. En 2020, ils ont de nouveau renouvelé cette convention et leurs engagements.

L'Association Hospitalière de Bretagne (AHB)

Depuis plus de 25 ans, l'Association Hospitalière de Bretagne (AHB) exerce au bénéfice des populations, en développant une offre de soins et d'accompagnement tant hospitalière qu'ambulatoire, médico-sociale que sociale ainsi que des compétences au service de la personne, s'articulant autour de quatre grandes filières : la santé mentale, l'addictologie, les personnes âgées, le handicap. Elle s'inscrit également dans une dynamique structurée autour de la prévention et de l'insertion sociale.

Présents sur les départements des Côtes d'Armor, du Morbihan et du Finistère, les 14 établissements et dispositifs de l'AHB, répartis sur 26 sites, répondent aux besoins des personnes en situation de souffrance, de fragilité ou de handicap, tout au long de la vie, de l'enfance au grand âge.

L'Établissement Public Social et Médico-Social (EPSMS) Ar Stêr

L'EPSMS Ar Stêr est missionné pour accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap. Doté d'une personnalité morale propre et selon les services, l'établissement délivre des prestations éducatives, sociales, médicales, paramédicales, psychologiques,

de techniques d'apprentissage, professionnelles, scolaires. Les modes d'accueil, diversifiés et modulables, sont adaptés aux besoins des personnes accompagnées.

L'EPSMS assure la gestion de 7 services : 2 Instituts Médico-Educatif (IME), 1 Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile à vocation professionnelle (SESSAD), 1 Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), 1 Unité d'Accueil à Temps Partiel (UATP), 1 Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) et 1 entreprise adaptée.

Un partenariat gagnant-gagnant

Depuis le 1^{er} septembre 2018, l'AHB et l'EPSMS Ar Stêr ont conventionné afin de répondre aux besoins de l'EPSMS face aux évolutions des publics accueillis et permettre aux professionnels du Centre Médico-Psychologique (CMP) de Pontivy d'assurer un meilleur suivi des usagers travaillant à l'ESAT La Vieille Rivière de Pontivy.

Ainsi une fois par mois, durant une demi-journée, l'infirmier référent ESAT du CMP de Pontivy, intervient à l'ESAT La Vieille Rivière dans le cadre d'entretiens professionnels ou usager individuels.

Les professionnels du CMP viennent apporter un éclairage sur les maladies de la santé mentale afin que les professionnels de l'EPSMS reçoivent une approche pratico-pratique. Cela permet de démystifier la prise en soins en psychiatrie, d'analyser les situations et de les dédramatiser, d'accompagner les professionnels de l'EPSMS face à certaines problématiques et de rechercher ensemble une solution face à un problème rencontré. Le CMP apporte également une expertise sur la maladie mentale et les traitements.

Cette démarche permet par ailleurs de faire connaître le CMP aux usagers et ainsi de leur donner accès aux soins voire de les ramener vers les soins pour certains.

Pour le CMP, il en résulte un meilleur suivi des usagers travaillant à l'ESAT et une interconnaissance des professionnels. L'échange autour de problématiques communes facilite également la gestion des situations complexes.

Un partage de connaissance

D'autre part, cette convention de partenariat rend possible la mise en œuvre de coopérations et d'actions dans les domaines de la formation, des échanges de pratiques et des retours d'expériences entre les équipes de l'AHB et de l'EPSMS. Ainsi, afin de mieux connaître et comprendre les différents champs d'intervention et de continuer à réfléchir



association
hospitalière
de Bretagne

Service Communication

☎ 02 96 57 12 19

☎ 02 96 57 10 34

a.urvoit@ahbretagne.com

COMMUNIQUE DE

PRESSE

sur leurs modes de collaboration, l'AHB intègre dans des groupes de formations internes des professionnels de l'EPSMS Ar Stêr. Des échanges thématiques partagés peuvent également être engagés par les établissements.

Restant à votre disposition.

Cordialement,

Alexandrine URVOIT,

Chargée de la Communication

Siège Social de l'Association Hospitalière de Bretagne

Centre Hospitalier - 22110 PLOUGUERNÉVEL

☎ 02 96 57 10 00 - ☎ : 02 96 36 03 24

www.ahbretagne.com

